



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Liste des délibérations

|  |  |  |
|--|--|--|
| Affiché à la Mairie de Valdahon<br>le 12/12/2022 | <b>Séance du samedi 10 décembre 2022</b> qui<br>s'est déroulée à la mairie de Valdahon | Visé par :<br>La Présidente du CCAS<br>Sylvie LE HIR |
|--|--|--|

#### PRÉSENCES

Administrateurs en exercice : 15

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 décembre à la Mairie de VALDAHON mais le quorum n'étant pas atteint, les membres ont été reconvoqués le soi-même pour une nouvelle séance le samedi 10 décembre. Le Conseil d'Administration s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de ville - 1 rue de l'hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme LE HIR, présidente du CCAS.

La séance est ouverte à 9h08 et levée à 9h56

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, M. LAPOIRE, Mme VUILLEMIN, Mme BRECHEMIER, Mme POURET, M MANZONI

Etaient absents : M JAUMON, Mme GIRAUD, Mme CHABRIER, Mme LIME- VIEILLE, Mme CART-GRANDJEAN, M KURT, M DUMONT, M ARNAL

Invités : Mme LEROY, Mme SEGUIN

Secrétaire de séance : Sylvie LE HIR

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : JAUMON/LAPOIRE

## LISTE DES DELIBERATIONS

### 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 31 octobre 2022.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- Ouvre la séance du Conseil d'administration,
- Annonce les pouvoirs reçus en séance.

A l'unanimité, le Conseil d'administration :

- Nomme Madame Sylvie LE HIR comme secrétaire de séance,
- Approuve le compte-rendu de la séance de Conseil d'administration du 31 octobre 2022

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                                  Contre : 0                                  Abstention : 0**

### 2. CCAS/RESIDENCE AUTONOMIE – adhésion au contrat groupe des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs

A l'unanimité, le conseil d'administration approuve l'adhésion au contrat groupe des risques statutaires et autorise Mme la présidente à signer tout document contractuel résultant de la proposition d'assurance ainsi que la convention pour l'adhésion à la mission facultative de suivi et d'assistance à la gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires avec le centre de gestion.

Le conseil autorise également le centre de gestion à récupérer, auprès de l'assureur, l'ensemble des données statistiques inhérentes aux périodes écoulées.

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                                  Contre : 0                                  Abstention : 0**

### 3. Convention cadre N°220148 de mise à disposition entre le CCAS/Résidence Autonomie et le centre de gestion – service intérim territorial

A l'unanimité, le conseil autorise Mme la présidente ou son représentant à signer la convention.

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                                  Contre : 0                                  Abstention : 0**

### 4. Chèque cadeaux pour les agents – adhésion à la plateforme ticketcommercants.fr

A l'unanimité, le conseil d'administration approuve la dotation de chèques cadeaux pour le personnel à hauteur de 350€ et autorise madame la présidente ou son représentant à signer la convention avec l'entreprise CIBLER portant cette action.

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                                  Contre : 0                                  Abstention : 0**

### 5. Chèque cadeaux pour les aînés – adhésion à la plateforme ticketcommercants.fr

A l'unanimité, le conseil d'administration approuve la dotation de chèques cadeaux pour le personnel à hauteur de 3 885€ et autorise madame la présidente ou son représentant à signer la convention avec l'entreprise CIBLER portant cette action.

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                                  Contre : 0                                  Abstention : 0**

**6. Résidence Autonomie – contrat de prestation / livraison des repas**

A l'unanimité, le conseil d'administration valide le contrat de prestation avec la société Cézam Restauration pour 2023 et autorise Mme la présidente ou son représentant à signer le document.

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                          Contre : 0                          Abstention : 0**

**7. Résidence Autonomie – contrat de prestation / livraison du pain**

A l'unanimité, le conseil d'administration valide les nouveaux tarifs 2023 et autorise Mme la présidente ou son représentant à signer le document.

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                          Contre : 0                          Abstention : 0**

**8. Finances Résidence Autonomie hébergement – DM n°04 ouverture de crédits aux chapitres 12 et 16**

**Rapport adopté à l'unanimité :          Pour : 8                          Contre : 0                          Abstention : 0**

La présidente du CCAS  
Sylvie LE HIR

